RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

DÉMARCHE EN LIGNE

Déclaration et paiement en ligne des redevances aux agences de l'eau

Permet de télédéclarer et de payer les redevances aux agences de l'eau.

Accès sécurisé avec inscription préalable gratuite.

Faire la démarche en ligne (https://teleservices.lesagencesdeleau.fr)

Besoin d'aide ? Une remarque ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R18897/aide-remarque)

Émetteur de la démarche en ligne : Ministère chargé de l'environnement
Vérifié le 15 janvier 2026 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)